

6. L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie

DOC. 1 LE DROIT DE VOTE EN FRANCE

En France, le droit de vote est un droit et n'est pas, juridiquement, une obligation.

La question d'une éventuelle obligation du vote a souvent été débattue. Elle existe d'ailleurs dans certains pays, tels que la Belgique, la Suisse ou la Grèce. Néanmoins, elle n'a jamais été envisagée sérieusement en France. En revanche, le droit de vote est moralement un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Le vote n'est pas juridiquement un devoir d'abord par principe. Si le vote est un droit, on peut, comme tout autre droit (ex : liberté de réunion ou d'association), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte. Ce n'est pas juridiquement un devoir également pour une question de pratique politique. En effet, obliger les citoyens à voter pose au moins deux problèmes.

1. Vérifier que cette règle sera suivie : en clair, il faudrait mettre en œuvre une sanction pénale efficace, à savoir une amende sévère. Faute de quoi l'obligation posée pourrait demeurer lettre morte.

2. Forcer les citoyens à utiliser leur droit de vote peut avoir des effets déstabilisateurs sur les résultats : augmentation des votes blancs, nuls ou extrémistes, qui pourraient signifier l'opposition des citoyens à une telle procédure.

D'après l'article, « Le droit de vote est-il un devoir ? », sur le site Internet Vie-publique.fr, novembre 2020.



DOC. 2 UN LIEU : LE BUREAU DE VOTE

Les bulletins de chaque candidat doivent être à la disposition des électeurs. Le vote est en principe secret en France depuis 1795, mais l'isoloir n'est apparu qu'en 1913 dans les bureaux de vote.

QUESTIONS

1 J'identifie

1. Comment est préservée la liberté de choix du citoyen au moment du vote ? (DOC. 2)
2. En France, le vote est-il une obligation ou un devoir civique ? (DOC. 1)
3. Quelles objections peut-on opposer au vote obligatoire ? (DOC. 1)
4. D'après vos connaissances, dans la liste ci-dessous, quels sont les organes ou personnes élus au suffrage universel : Premier ministre – Députés – Conseils municipaux – Conseil constitutionnel – Président de la République

2 J'exprime

À l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe d'une dizaine de lignes où vous développerez des arguments destinés à convaincre un électeur d'exercer son droit de vote.